



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-32-24.

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance extraordinaire devant avoir lieu le **3 juin 2024 à 19 h**, à la salle Pavillon de l'Île, située au 480, boulevard D'Youville, à Châteauguay, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur la demande de dérogation mineure mentionnée ci-après.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

1. DM-32-24

Emplacement

Adresse : 195, boulevard Brisebois
Demandeur : Monsieur Walid Nashar, chargé de projet pour le consortium Lambda_Lainco
Lot : 6 105 611

Nature de la demande

- Permettre une marge latérale droite minimale de 8,6 mètres pour un bâtiment principal de la classe d'usage « Communautaire institution (P1) » alors que le paragraphe b) de l'article 2.4.4.2 permet une marge latérale minimale de 9,1 mètres;
- Permettre un minimum de 342 cases de stationnement alors que l'article 11.5.1 permet un minimum de 423 cases de stationnement;
- Permettre 2 espaces de remisage des déchets, rebuts ou vidanges alors que la réglementation n'en permet qu'un;
- Permettre un espace de remisage des déchets, rebuts ou vidanges en cours avant alors que la réglementation le permet en cours latérales et arrière seulement;

Châteauguay



AVIS PUBLIC

- Permettre un espace minimal de 1,10 mètre le long de la ligne latérale gauche recouvert de pelouse naturelle au lieu de 1,5 mètre.

Donné à Châteauguay, ce 17 mai 2024.

La greffière adjointe,

Rebecca Monaco, avocate

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION
MINEURE**

Je soussignée, Maître Rebecca Monaco, agissant en ma qualité de greffière adjointe de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 17 mai 2024, le présent avis public concernant la demande de dérogation DM-32-24 à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 17 mai 2024, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 17 mai 2024.

La greffière adjointe,

Rebecca Monaco, avocate